



MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ALIMENTATION

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Service de la statistique et de la prospective
SG – SSP – SDSAFA - BSSEF



**MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE L'ALIMENTATION**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Enquête sur l'occupation et l'utilisation du territoire (*Teruti*)

**Commission Territoires
20 mai 2021**

1. Objectifs

Les enjeux

1. Mesure de la consommation des espaces (agricoles, forestiers, naturels...)

- À petite et moyenne échelle
 - ✓ France, région, département
- Pour évaluer
 - ✓ la consommation des terres agricoles et des espaces naturels
 - ✓ les types d'artificialisation

2. Analyse de l'artificialisation

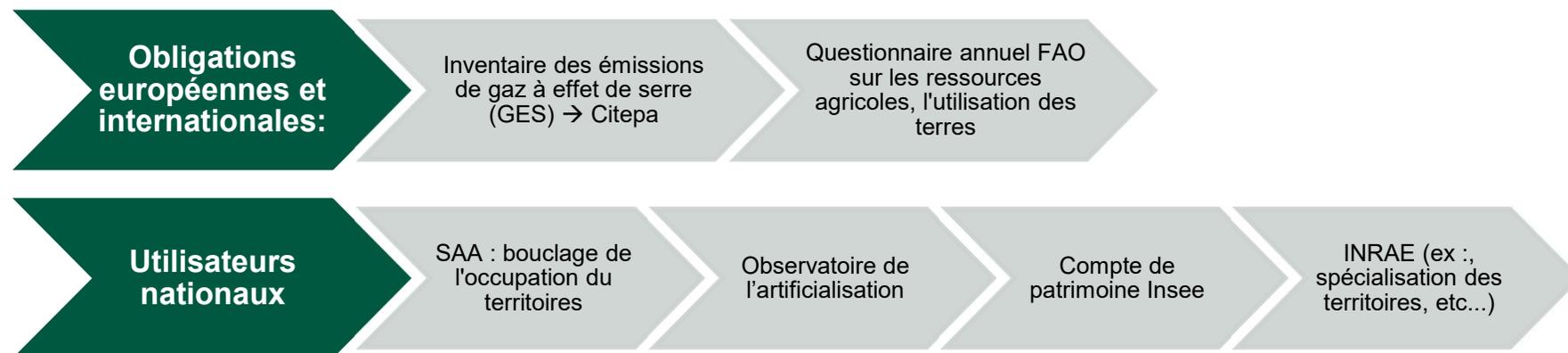
en réalisant des matrices de passage entre grandes catégories

- occupation et d'usage des sols

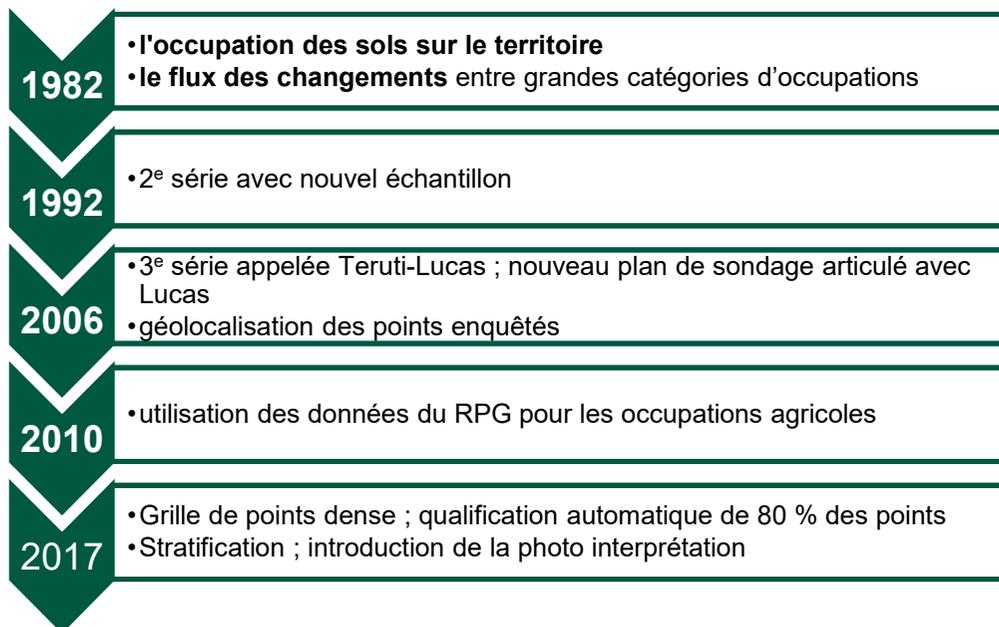
entre deux années de la série d'enquête

3. Outil potentiel de calage et de mise en cohérence des autres administratives et géographiques

L'origine de la demande



Historique



Les thèmes abordés

1. La couverture

- Surfaces naturelles sans végétation
- Surfaces artificialisées sans végétation
- Surfaces cultivées
 - Perméables, imperméables
- Végétation non ligneuse
- Végétation ligneuse

2. Le milieu

- Artificialisé
- Le plus souvent sous les eaux
- Agricole
- Naturel arboré

3. L'usage

- Primaire
- Secondaire
- Tertiaire

2. Mode de collecte

Enquête statistique aréolaire par sondage

Unité statistique = portion de territoire → cercle diamètre=3m



Les grands principes de collecte

1. Qualifier automatiquement 80 % du territoire

Un univers représenté par une grille de 8,8 millions de points

- une classification de la grille de points en croisant avec les sources géographiques existantes
- BD Topo, BD Forêt, Registre parcellaire graphique,...

→ caractérisation directe et définitive

Les grands principes de collecte

2. Sonder les 20 % du territoire restant

> photo-interpréter les points de la grille non accessibles (4%)

→ 15 000 points par an traités en photo interprétation

> parmi les autres points (16%):

→ observation de 70 000 points par an, soit 210 000 points en 3 ans

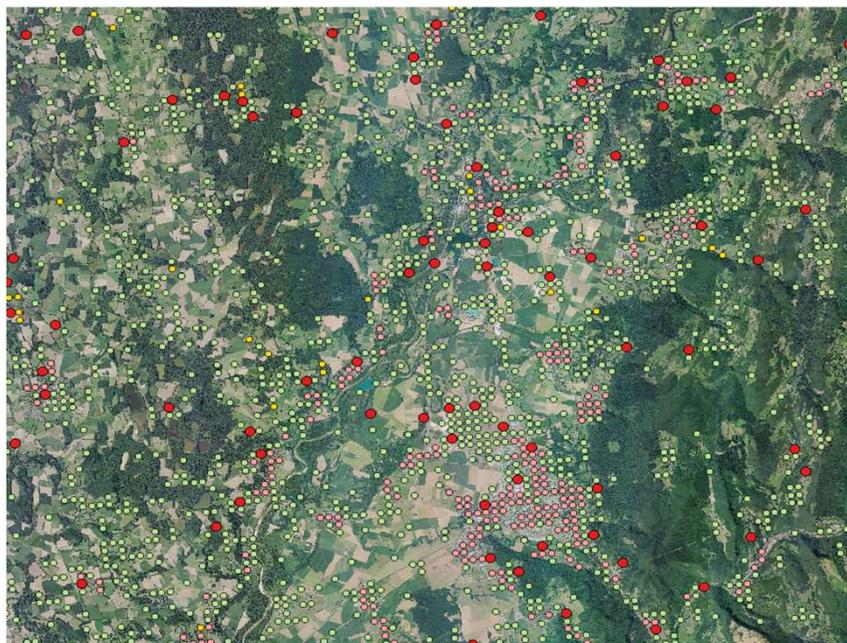
- tirage à un degré
- échantillon enquêté sur 3 ans
- allocation de points privilégiant les zones à forte probabilité de changement (tâches urbaine dense et sorties du RPG)

Enquête terrain par sondage sur 3 ans

Points échantillonnés
pour l'enquête terrain

● Echantillon_terrain_2018

- C4 - EX-AGRICOLE - SONDAGE COLLECTE TERRAIN
- C8 - TACHE URBAINE DENSE - SONDAGE COLLECTE TERRAIN
- C7 - OREE FORET - SONDAGE COLLECTE TERRAIN
- C10 - ZON. NAT. FOR. - SONDAGE COLLECTE TERRAIN
- C11 - ZON. NAT. MOY. - SONDAGE COLLECTE TERRAIN
- C12 - ZON. NAT. FAI. - SONDAGE COLLECTE TERRAIN



3. Quelques résultats

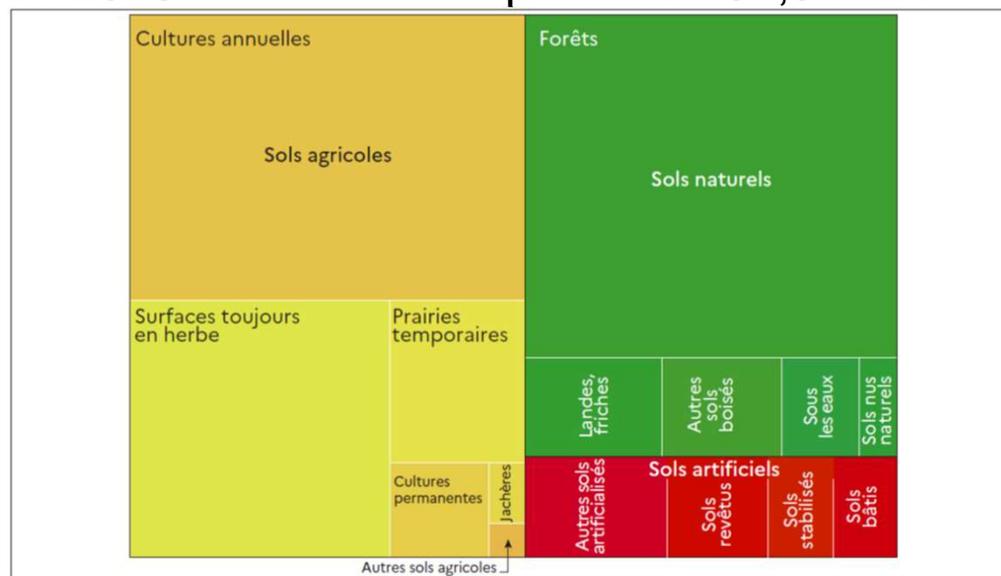
Nomenclature de diffusion

Niveau 1	Occupation du sol en 15 postes		Définitions
10 - Sols artificialisés	Imperméables	11 - Sols bâtis 12 - Sols revêtus	Bâtiments hauts ou bas Routes, places, parkings
	Perméables	13a - Sols stabilisés 13b - Autres sols artificialisés	Voies ferrées, pistes forestières, chemins non agricoles, décharges Pelouses, jardins, parcs, bords de routes
20 - Sols agricoles	21 - Cultures annuelles, légumes 22 - Cultures permanentes 23 - Autres sols agricoles 25a - Prairies temporaires 25b - Jachères 50 - Surfaces toujours en herbe		Grandes cultures, maraîchage, canne-à-sucre (DOM) Vergers, vignes, bananeraies (DOM) Chemins agricoles, cours de fermes et annexes non bâties Prairies semées depuis moins de 6 ans Sols agricoles mis en repos temporairement Prairies permanentes, alpages
30 - Sols naturels	31 - Forêts 32 - Autres sols boisés 40 - Landes, friches, maquis, garrigues, savanes 60 - Sols nus naturels 70 - Sous les eaux		Définition FAO - Surfaces calées sur l'inventaire forestier national (métropole) Bosquets, haies et alignements d'arbres, mangroves (DOM) Formations herbeuses et/ou arbustives éparées, sans usage Rochers, éboulis, dunes, plages de sable ou galets Lacs, étangs, bassins, rivières, marais, glaciers

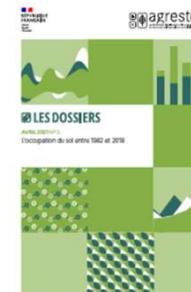


Les sols agricoles recouvrent plus de la moitié du territoire métropolitain

Occupation du sol en 2018 - France métropolitaine : 54,9 millions d'hectares



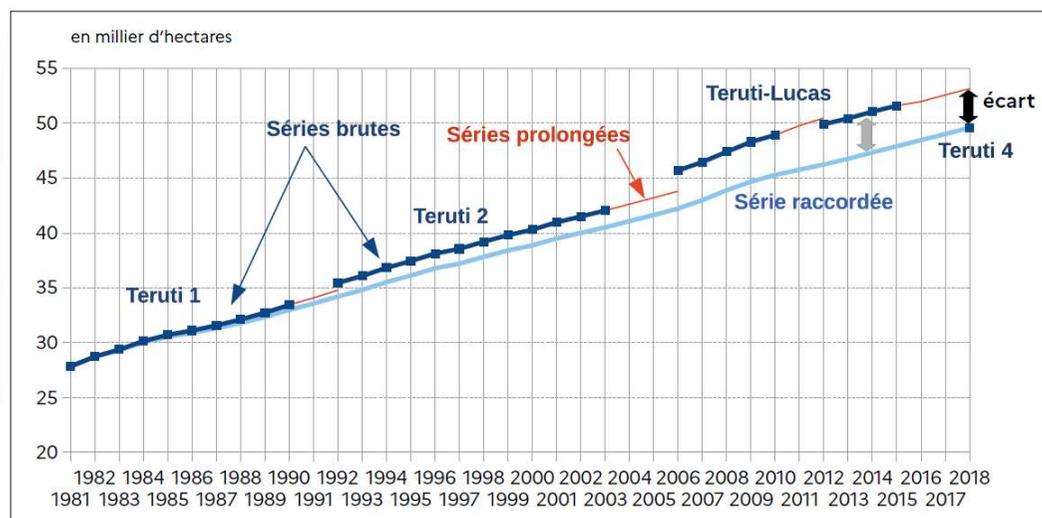
Note de lecture : les sols agricoles représentent 52 % du territoire métropolitain, les sols naturels 39 % et les sols artificialisés 9 %.
 Source : Agreste - Enquêtes Teruti 2017-2018-2019



Méthode de raccord

Nomenclature de raccord

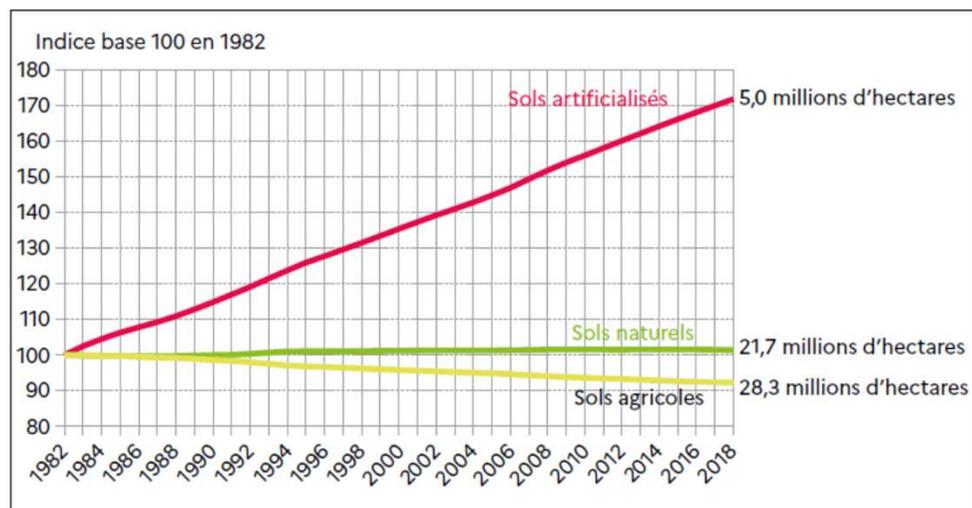
Niveau 1	Occupation du sol en 13 postes
10 - Sols artificialisés	11 - Sols bâtis 12 - Sols revêtus ou stabilisés 13 - Autres sols artificialisés
20 - Sols agricoles	21 - Cultures annuelles, légumes 22 - Cultures permanentes 23 - Autres sols agricoles 25 - Jachères et prairies temporaires 50 - Surfaces toujours en herbe
30 - Sols naturels	31 - Forêts 32 - Autres sols boisés 40 - Landes, friches, maquis, garrigues, savanes 60 - Sols nus naturels 70 - Sous les eaux



Source : Agreste- Teruti : séries raccordées (MM3)

Les sols artificialisés augmentent de 72 % depuis 1982

Évolution des superficies selon le type d'occupation du sol, France métropolitaine



Source : Agreste - Enquêtes Teruti 2017-2018-2019



À court terme, les pertes de sols agricoles se font au bénéfice des sols naturels

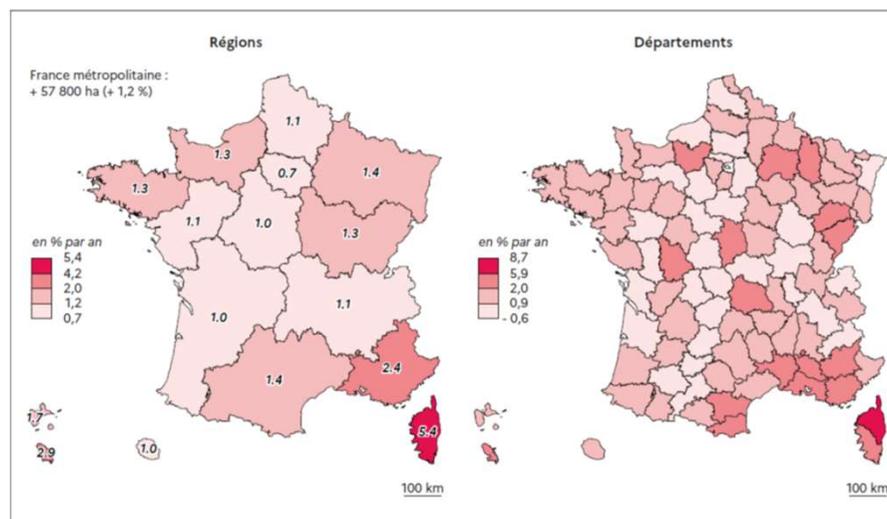
Variations annuelles des surfaces selon leur occupation, France métropolitaine



Source : Agreste - Enquêtes Teruti 2017-2018-2019



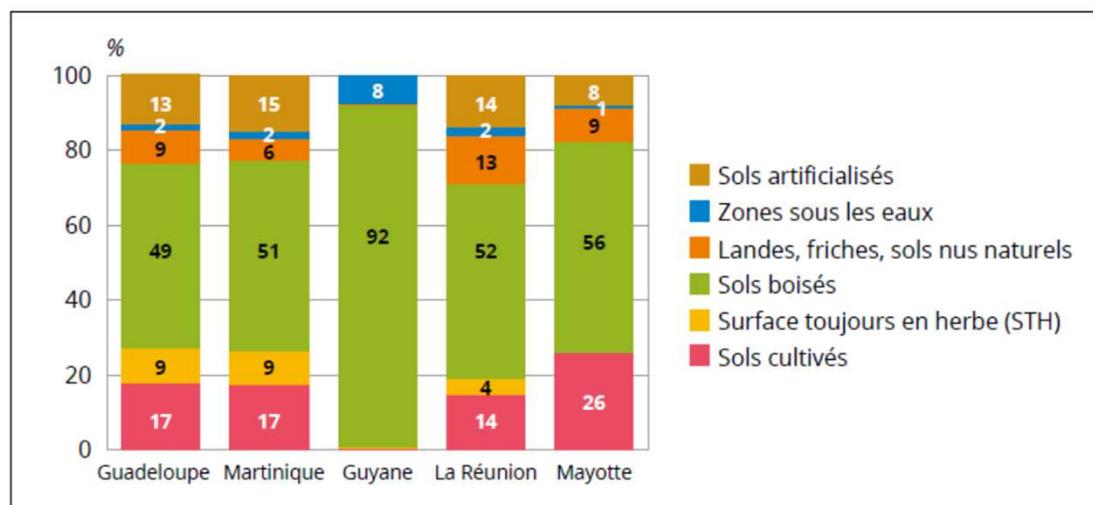
Évolution des sols artificialisés entre 2008 et 2018 selon les régions et les départements



Source : Agreste - Teruti séries longues



Occupation du sol dans les départements d'Outre-mer en 2018



Source : Agreste - Enquêtes Teruti 2017-2018-2019





4. Perspectives de diffusion

Perspectives de diffusion et d'utilisation

En niveau, données actualisées chaque année, à partir de 2021, sur des périodes triennales d'observation

- échelon national, régional et départemental, voire certaines couches spécifiques géographiques,
- nomenclatures détaillées jusqu'à l'échelon départemental

En évolution, indice actualisé chaque année, à partir de panel de points constants

- échelon national à partir de 2021 (un tiers du panel)
- échelon national et régional à partir de 2022 (deux tiers du panel)
- échelon national, régional et départemental à partir de 2023 (panel total)

Place de Teruti

Teruti produit des données jusqu'au niveau départemental

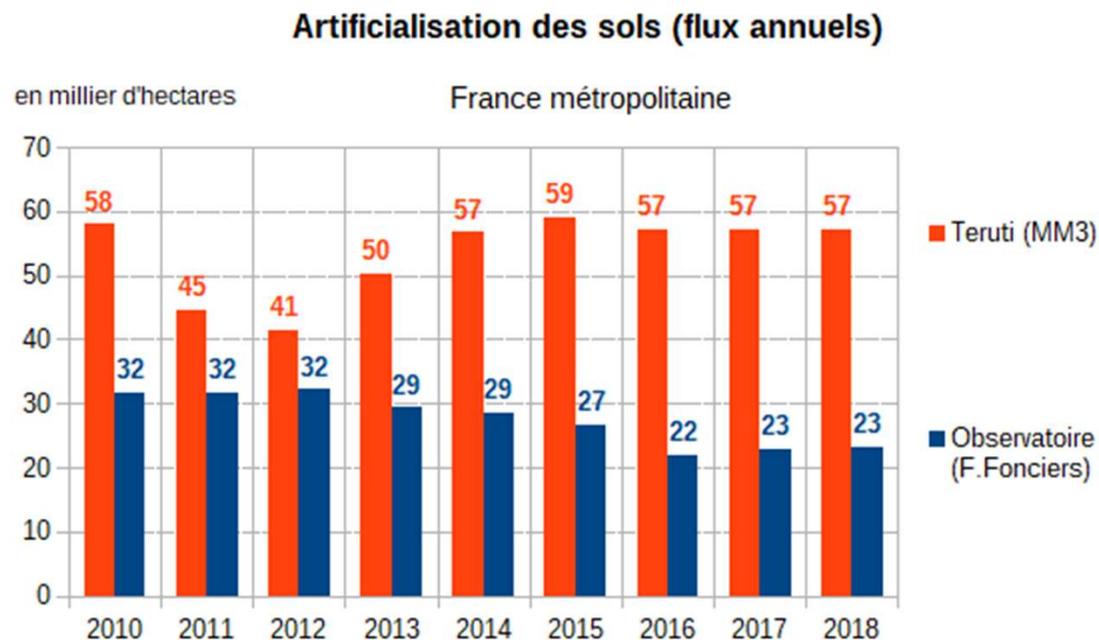
- Par des relevés sur le terrain
- Sur une unité précise et homogène
 - cercle de 3 m
- Couverture de l'ensemble du territoire
- Par une méthode par sondage
→ qui permet le calcul d'une précision (intervalle de confiance)

De nombreuses sources alternatives

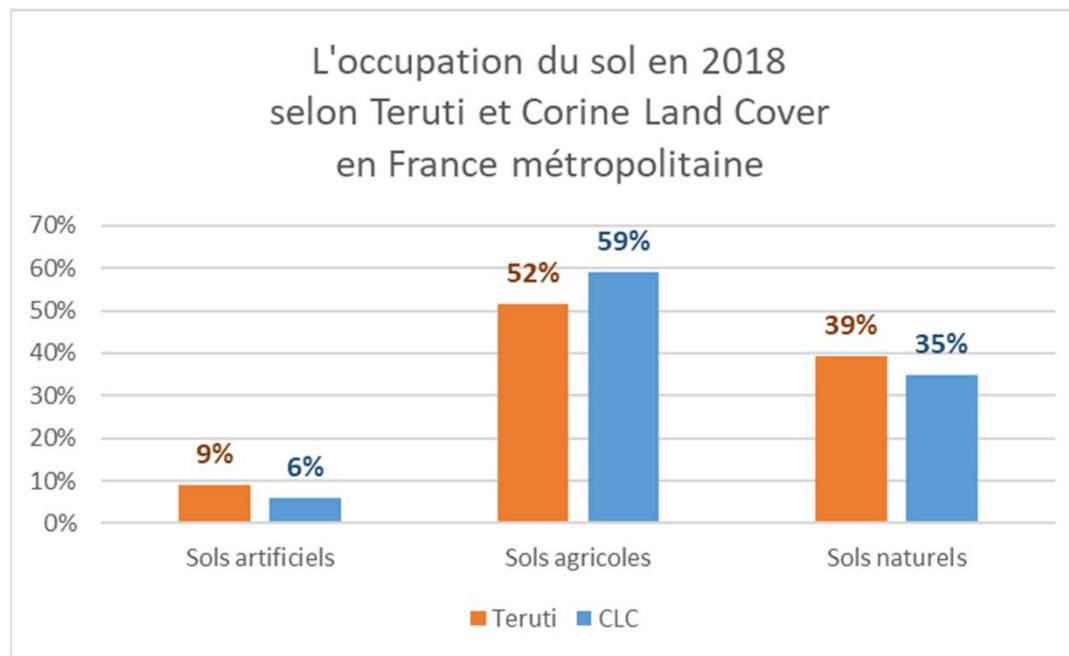
- Enquête Lucas
- Source administrative
 - Fichiers fonciers
- Photo interprétation
 - Corine land cover
 - OCS-GE
- Satellite Sentinel / OSO

Teruti, source de référence pour le calage des autres méthodes ?

L'artificialisation des sols 2 à 3 fois plus importante dans Teruti par rapport aux fichiers fonciers



Davantage de sols artificiels dans Teruti que dans CLC



Demande opportunité pour 2022-2026

Prolongation de l'avis d'opportunité délivré en 2016

Couvrant les années de collecte de 2022 à 2026

Merci pour votre attention





MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ALIMENTATION

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Service de la statistique et de la Prospective
SG – SSP – SDSAFA - BSSEF